



HAL
open science

Les moustériens inhumèrent-ils leurs morts ?

Denis Peyrony

► **To cite this version:**

Denis Peyrony. Les moustériens inhumèrent-ils leurs morts ?. Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord, 1921, 58, pp.132-139. halshs-01760854

HAL Id: halshs-01760854

<https://shs.hal.science/halshs-01760854>

Submitted on 12 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Don de M^r M. BOULE

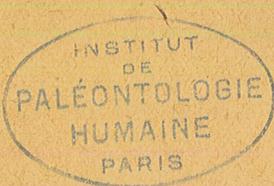
LES MOUSTÉRIENS

Inhumaient-ils leurs morts ?

PAR

M. PEYRONY

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE RIBES ET C^{ie}. RUE ANTOINE-GADAUD

—
1921

Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*.



LES MOUSTÉRIENS INHUMAIENT-ILS LEURS MORTS ?

La question de la sépulture intentionnelle à l'époque moustérienne n'a pas été tranchée jusqu'ici d'une façon définitive. Si quelques savants ont donné de bonnes raisons en sa faveur, d'autres ne les trouvent pas suffisantes et persistent à répéter que l'homme de Néanderthal était encore trop primitif pour avoir le culte des morts.

Examinons les raisons pour et contre cette thèse ; nous essayerons ensuite d'en tirer des conclusions.

Je ne parlerai que des plus récentes découvertes, de celles où les constatations scientifiques ont été faites d'une manière très précise, de celles qui ont enfin consacré l'existence pendant le quaternaire inférieur de cette race aux caractères simiesques très accusés, actuellement fossile.

La première, par rang chronologique, est celle de La Chapelle-aux-Saints, datant de 1908.

« L'homme que nous avons trouvé a été intentionnellement enseveli, » disaient les abbés Bardon et Bouyssonie (1). Il gisait au fond d'une fosse creusée dans le sol marneux de la grotte ; ce sol, de couleur blanche et dur à entamer, faisait contraste évident avec la couche archéologique. Cette fosse était à peu près rectangulaire, large de

» 1^{m.}, longue de 1^m,45, profonde de 0^m,30 environ.
» Le corps y était orienté à peu près E. O., couché sur le dos, la tête à l'ouest, appuyée contre le bord de la fosse. Le bras droit était

(1) A. et J. Bouyssonie et Bardon. — *Découverte d'un squelette humain moustérien à la bouffla de La Chapelle aux Saints*. (C. R. Académie des Sciences, 21 décembre 1908).

» probablement replié, ramenant la main vers la tête, le bras gauche
» était étendu. Les jambes aussi étaient repliées et renversées sur la
» droite. »

Je néglige les autres détails fournis par les auteurs, en faveur de leur affirmation ; ceux énumérés ci-dessus suffisent déjà, ce me semble, à arriver aux conclusions de ces savants.

Le premier squelette de La Ferrassie, découvert et exhumé en septembre 1909 par le Dr Capitan et moi, en présence de MM. Boule, Cartailhac, Féaux, Breuil, Bouyssonie, Bardon, Raveau, etc., etc.,

« nous apparut (après dégagement) tel qu'il avait été placé en ce
» point, par ses contemporains, les Moustériens, étendu sur le dos,
» le tronc légèrement incliné à gauche, les jambes fortement repliées
» sous les cuisses, celles-ci à demi fléchies sous le bassin, les genoux
» tournés vers la droite, le membre supérieur gauche le long du
» corps, la main gauche au niveau de la hanche gauche, le bras droit
» plié et la main droite à peu près au niveau de l'épaule, la tête tournée
» à gauche, la mâchoire largement ouverte. »

Nous avons omis de dire à ce moment que la direction du corps était à peu près E. O., la tête du côté de l'Occident.

Une pierre plate de 0^m,20 environ au carré était située au-dessus de la tête et deux autres, à peu près de mêmes dimensions, sur chacune des deux épaules.

« Le cadavre, disions-nous, aurait été placé dans un coin de l'abri,
» sur une partie du sol légèrement déclive vers la paroi et près de
» cette paroi. Le sol était formé par des débris usagés et les foyers
» des habitants antérieurs, les Acheuléens. (Il avait une coloration
» jaune tandis que celui qui entourait le squelette est brun rougeâtre. »

Nous concluons alors qu' « il n'avait certainement pas été
» enterré dans une fosse. » (1)

Au mois de septembre 1910, un deuxième squelette, découvert à 1^m,50 de la paroi rocheuse de l'abri et à 0^m,50 seulement du précédent, fut exhumé en présence de MM. le Dr Testut, l'abbé Breuil, Belvès, Deynat, etc.

(1) Dr Capitan et Peyrony. — *Deux squelettes humains au milieu de foyers de l'époque moustérienne.* (C. R. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1909).

« Il se présentait, comme le premier d'ailleurs, les jambes fortement
» repliées sur les cuisses et celles-ci très fléchies sur le bassin.
» Contre et sur les cuisses se trouvaient les os des membres supé-
» rieurs qui, très repliés aussi, s'appuyaient sur les genoux. Le cada-
» vre avait été couché sur le côté droit, sensiblement au même niveau
» et dans le même axe que le premier squelette, mais en position
» inverse, puisque les deux têtes n'étaient qu'à 0^m,50 l'une de l'autre,
» *Vertex* contre *vertex*. En somme, ils étaient couchés à la suite l'un
» de l'autre, tête contre tête.

» Ils avaient été placés sur un foyer, (sans fosse préalablement
» creusée) » (1).

Son orientation était la même que celle du précédent, mais la tête était du côté du levant.

Voilà donc deux gisements, la Chapelle-aux-Saints et La Ferrassie, distants d'une centaine de kilomètres, dans lesquels les squelettes ci-dessus sont placés absolument dans la même attitude repliée et suivant la même orientation.

A La Ferrassie, le Dr Capitan et moi arrivions aux conclusions suivantes : 1° Il n'y avait pas eu de fosses creusées ; 2° Les cadavres avaient été placés dans une position repliée, puis recouverts de branches, ou de peaux, ou d'un peu de terre, et surveillés avec soin pour les protéger contre les animaux carnassiers, tels que les hyènes. Nous émettions donc l'hypothèse d'une inhumation superficielle intentionnelle.

Avec tous les savants qui avaient répondu à notre appel, nous avons écarté toute idée d'accident. En effet, pas un éboulis, petit ou gros, n'existait sur ce point, soit dans le niveau moustérien, soit directement au-dessus ; pas la moindre trace d'inondation n'a été constatée à ce moment, ni depuis dans ce dépôt, qui puisse faire penser à la mort par immersion.

Certains ont avancé verbalement qu'ils auraient pu avoir été victimes de l'effondrement de la hutte. Est-il nécessaire de s'arrêter à de telles assertions ? Les bois de ces misérables abris étaient-ils assez gros, pour, dans leur chute, tuer les

(1) Dr Capitan et Peyrony. — *Un nouveau squelette humain fossile.* (C. R. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 31 mars 1911).

habitants ? Même en tombant auraient-ils couvert suffisamment les corps pour les protéger contre les bêtes féroces ? Personne ne le pensera.

Alors, si les trois versions précitées doivent être écartées, quelle serait donc la cause accidentelle qui aurait bien pu donner la mort à ces deux êtres, les placer dans la même attitude repliée, tête contre tête, à peu près dans le même axe, suivant la direction générale E. O. ? C'est un ensemble de circonstances et de faits qu'il me paraîtrait bien téméraire d'attribuer au pur hasard.

Examinons ensuite les découvertes plus récentes :

Celle de l'Homme de La Quina, en 1911, par le Dr Henri Martin, n'a pas fait avancer la question. La position allongée du squelette et la nature du milieu qui le recélait, indiquaient suffisamment une inhumation accidentelle. Il ne pouvait y avoir d'autre interprétation que celle donnée par l'auteur de la découverte : L'individu s'était noyé ou son cadavre avait été jeté à l'eau.

En 1912, le Dr Capitan et moi avons trouvé, à quelques mètres à l'Est des deux premiers, deux nouveaux squelettes placés côte à côte, attribués à des enfants. Ici nous constatons qu'une fosse avait été creusée puisqu'elle avait entamé la couche jaune sous-jacente (1).

L'orientation était sensiblement la même que celle des précédents.

En 1914, au Moustier, nous avons rencontré des ossements ayant appartenu à un fœtus ou à un tout jeune enfant, dans une fosse tronconique, creusée dans un niveau sableux et en partie dans la couche brune d'au-dessous. Elle avait été ensuite remblayée avec les matériaux extraits et une partie de la terre du Moustérien final qui surmonte la couche sableuse.

Ici, la fosse très nette traversait deux niveaux de coloration différente ; les matériaux mélangés la remplissant se distin-

(1) Dr Capitan et Peyrony. (C. R. Congrès international d'Anthropologie et d'archéologie préhistorique, Genève 1912).

guaient très bien des parois et du fond par leur nature et leur couleur.

La guerre survenant nous a empêchés de publier cette observation.

Mais en 1920, il était réservé au Dr Capitan et à moi de trancher définitivement cette question.

Le 26 avril de cette année, fouillant en tranchée dans le gisement préhistorique de La Ferrassie, nous aperçûmes tout à coup la couche moustérienne brune s'enfonçant brusquement de 5^m dans celle de base jaune. Nous avançâmes avec mille précautions flairant une surprise.

L'excavation s'élargissait. Nous rencontrâmes un beau racloir placé à plat et, dans la terre située en dessous et que notre grattoir ramena, nous reconnûmes des débris d'os humains. Ils furent montrés par le Dr Capitan aux professeurs Boule et Verneau qui les attribuèrent à un fœtus ou à un très jeune sujet.

Ces ossements gisaient dans le creux, à la base de la couche brune, en partie empâtés dans la terre jaune. Nous eûmes de suite l'intuition que nous étions en présence d'une sépulture intentionnelle dont la cuvette de base formait le fond de la fosse.

Nous examinâmes avec la plus grande attention la coupe du terrain. Nous ne remarquâmes pas la moindre trace de trou dans le niveau moustérien bien recouvert par un dépôt rougeâtre d'Aurignacien inférieur : Partout même homogénéité, même compacité, même coloration.

Cependant, le creux de la base était artificiel.

Après avoir noté tous ces faits, nous arrêtâmes notre travail en tranchée et nous le continuâmes sur ce point en procédant par tranches horizontales successives.

Après avoir enlevé l'Aurignacien inférieur, nous attaquâmes le Moustérien et, de proche en proche, nous arrivâmes à la base.

La couche inférieure acheuléenne apparut bientôt partout colorée en jaune, sauf sur une surface ovale de 0^m,40 de grand diamètre sur 0^m,32 de petit.

Nous attaquâmes alors cette lentille de base. Nous découvrîmes sur le même plan horizontal que le premier racloir signalé plus haut, une autre pièce du même genre et une belle pointe placés à plat sur des points différents, parallèlement au grand diamètre. Nous repérâmes soigneusement leur place par rapport aux bords et à eux-mêmes.

Nous les enlevâmes ensuite, et, presque aussitôt apparut la base de la cuvette. Nous ne trouvâmes pas la *moindre trace d'ossements humains* dans la couche brune moustérienne ; mais nous en recueillîmes plusieurs fragments englobés dans le mince dépôt de nature argilo-siliceuse de base. Nous en remarquâmes un dont la partie placée dans la terre argileuse était en assez bon état et dont le reste, pénétrant dans le niveau moustérien, était réduit en poussière et se voyait à peine. Un observateur même averti n'aurait pu dire la nature de cette légère trace s'il ne l'avait vue faisant suite à la partie de l'os conservée.

Des deux milieux, l'un avait gardé ces restes à peu près intacts, tandis que l'autre les avait complètement décomposés. (Il faut remarquer que l'ossification de ces débris étant à peine commencée, il fallait que le milieu qui les recelait eût une puissance de conservation particulière pour qu'ils soient venus jusqu'à nous). Dans le Moustérien seul, ils auraient complètement passés inaperçus. Combien ont dû disparaître ainsi !

Cette cuvette avait une profondeur moyenne de 5^{cm}. Sa plus grande dimension était orientée à peu près E.-O.

Un petit corps avait été placé là, sûrement replié, car un tout jeune enfant allongé a plus de 0^m,40 ; cela ne faisait aucun doute. Au-dessus avaient été placées les trois belles pièces en silex, tout comme sur le premier squelette de ce gisement les trois pierres plates calcaires. Tout dénotait dans cet arrangement l'intervention humaine.

Pouvait-on voir dans la cuvette de base une déclivité du sol semblable à celle constatée sous le premier squelette et sur l'origine naturelle ou artificielle de laquelle il aurait été difficile de se prononcer ? Assurément non. La forme, la

régularité et la profondeur à peu près uniforme militent en faveur de sa nature artificielle.

Cependant, la faible profondeur de cette petite excavation semblait prouver que ce n'était pas là la seule fosse destinée à ce corps, puisqu'il était indéniable qu'il y avait eu fosse. Tout cela était une énigme pour moi. Je me mis à la recherche de la clef.

Après expérience, je constatai qu'un trou creusé dans un terrain homogène encore peu tassé, remblayé avec les matériaux extraits, après tassement de plusieurs jours, soit en piétinant, soit en roulant dessus des véhicules chargés, disparaît sans laisser la moindre trace.

Ne pouvait-il pas en avoir été de même à l'époque moustérienne ?

En présence des faits concluants, la réponse ne peut être qu'affirmative.

Une fosse avait donc dû être faite dans le niveau moustérien *très homogène*, plus puissant à ce moment qu'aujourd'hui, les éléments étant moins tassés, et avait entamé le sol jaunâtre sur une faible profondeur. Les petits éléments calcaires retirés de la base s'étaient mélangés à la terre noire qui les avait souillés, puis le corps y avait été placé et recouvert avec les mêmes matériaux.

Les milliers d'années qui se sont écoulés depuis ont suffi à en tasser également toutes les parties mieux que je n'ai pu le faire dans mon expérience. Voilà la raison pour laquelle nous n'avons pu retrouver le moindre indice de fosse dans la couche moustérienne, alors que la cuvette de base prouve qu'il en a existé une.

La révélation de ces faits m'a fait me reporter à dix ans en arrière, à l'époque de l'exhumation des deux premiers squelettes. J'ai examiné attentivement les diverses photographies prises au cours des travaux de découverte et revu les notes prises pendant l'opération.

Je me suis demandé si, malgré toute l'attention apportée, nous ne nous serions pas fourvoyés en affirmant qu'il n'y avait pas eu de fosses creusées.

Je me suis demandé aussi, s'il était bien possible de retenir longtemps les corps, à moins d'être attachés, dans l'attitude repliée dans laquelle ils ont été mis et trouvés, s'ils n'avaient pas été placés dans un trou dont la forme et l'exigüité les obligeaient à conserver cette position.

Je me suis encore demandé si cette déclivité constatée sous le premier squelette, n'était pas le fond d'une fosse qui aurait entamé légèrement le niveau acheuléen.

Je dois avouer que ce retour en arrière, cette revue des faits anciens à la lumière des faits nouveaux, a eu pour résultat de me convaincre définitivement que, quelques cas accidentels, faciles à reconnaître, mis à part, déjà l'homme Moustérien inhumait ses morts.

PEYRONY.

Note. — La découverte d'un sixième sujet moustérien, faite le 1^{er} juin 1921 dans le gisement préhistorique de La Ferrassie vient encore renforcer ma thèse.

Un squelette d'enfant sans crâne, de taille variant entre 0^m, 80 et 0^m, 85, gisait à la base du dépôt moustérien dans un coin d'une grande fosse irrégulière creusée dans le sol naturel de l'abri. Il n'occupait que 0^m, 43 de longueur. Les membres inférieurs étaient repliés et dans l'attitude de ceux des deux premiers squelettes trouvés au même endroit. Trois beaux outils en silex étaient placés au-dessus sur divers points. Le corps était orienté E.-O., les pieds vers le couchant.

Le crâne aplati était à 1^m, 25 au Sud, à la base du dépôt.

Sur la couche moustérienne reposait un bloc calcaire renversé, présentant dans un coin *une cupule* et *des points en creux ou cupulettes* disposés symétriquement deux à deux.

Tout dénote ici également un ensevelissement intentionnel fait suivant un rite particulier.

P.